

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2024 / 0382

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Service : Pôle Mécanique Alès Cévennes
Tel. : 04.66.30.81.33
Réf : JMC/OB/BA – 2024/061

Objet : Signature à titre gracieux entre la Communauté Alès Agglomération et l'association ASK Cévenole d'une convention pour l'organisation de la manifestation 4ème trophée Rouveyran le dimanche 29 septembre 2024 sur le Pôle Mécanique Alès Cévennes

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2125-1,

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté en date du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°2022/0150 en date du 21 avril 2022 portant règlement intérieur du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant la demande de l'association ASK Cévenole d'organiser le 5ème trophée Rouveyran le dimanche 29 septembre 2024 sur le circuit karting du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant que l'association ASK Cévenole est affiliée à la fédération française de motocyclisme (FFM) et qu'elle est, à ce titre, habilitée à organiser des compétitions,

Considérant l'intérêt d'organiser cet événement pour la promotion du Pôle Mécanique Alès Cévennes, la mise à disposition des structures sera consentie à titre gracieux,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de mise à disposition sera signée entre la Communauté Alès Agglomération, représentée par son président, M. Christophe RIVENQ et l'association ASK Cévenole représentée par son président, M. Christian FLORES et dont le siège social est situé Pôle Mécanique Alès Cévennes – Vallon de Fontanes – 30520 Saint Martin de Valgalgues, en vue de l'organisation du 5ème trophée Rouveyran le dimanche 29 septembre 2024, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

ARTICLE 2 :

Cette mise à disposition concerne le circuit de karting du Pôle Mécanique Alès Cévennes et sera consentie à titre gracieux.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 22 AOUT 2024

Le président

Christophe RIVENQ

